

Vague de froid : la Ville de Paris mobilisée pour héberger les personnes sans-abri

Paris est confrontée à une nouvelle vague de froid. Anne Hidalgo et les Maires d'arrondissement se mobilisent depuis le début du mois aux côtés des services de l'Etat pour ouvrir davantage de places d'hébergement pour les personnes sans-abri. Un nouveau gymnase de la Ville de Paris pouvant accueillir 50 personnes ouvrira ce soir dans le 17^e arrondissement.

Une importante vague de froid arrive à Paris avec une température ressentie qui pourrait atteindre -4°C ce week-end et -7°C lundi. Pour renforcer l'aide aux personnes sans-abri, Anne Hidalgo et son adjointe Dominique Versini ont proposé à la Préfecture de Région Ile-de-France de créer des places d'hébergement d'urgence supplémentaires en mobilisant les mairies d'arrondissement, ainsi que des équipements publics de la Ville.

Début février, des gymnases et des salles de mairies dans les 1^e, 3^e, 4^e, 5^e, 10^e et 11^e, et 15^e arrondissements ont été mises à disposition. Au total, ce sont plus de 700 places qui ont été ouvertes depuis le 5 février.

Ce soir, Anne Hidalgo a décidé d'ouvrir un nouveau gymnase dans le 17^e arrondissement (Fragonard), qui pourra accueillir 50 personnes, et la Mairie du 3^e arrondissement a par ailleurs étendu la capacité d'accueil de sa salle en mairie. Cela représente un effort considérable de la part de la Ville ; jamais autant de places n'avaient été ouvertes dans la capitale pour un plan hiver et Paris continuera de se mobiliser autant que de besoin en ouvrant de nouvelles places si nécessaire. La Maire salue également la mobilisation la pleine mobilisation des services de l'État et celle de la RATP et du rectorat qui mettent également des gymnases à disposition dès ce soir dans le cadre du plan grand froid.

Depuis la mi-novembre, 1 600 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes à Paris dans le cadre du dispositif hivernal, en complément des 16 000 places ouvertes à l'année. C'est le fruit d'une mobilisation conjointe de la Ville de Paris – qui met gratuitement une partie de son foncier à disposition – et de l'État, qui finance les nuitées d'hébergement aux associations de solidarité qui assurent la gestion des lieux. Paris compte ainsi à elle seule 40% des places d'hébergement de toute l'Ile-de-France.

Cette nouvelle vague de froid intervient une semaine après la première Nuit de la Solidarité, organisée à l'initiative de la Maire de Paris qui a rappelé à cette occasion que la Ville de Paris est pleinement mobilisée aux côtés de l'État et des associations pour trouver des solutions concrètes permettant de sortir le maximum de personnes de la rue.